

## ***Documents nécessaires à l'ouverture d'une dossier de SUCCESSION***

- Livret de famille.*
- Copie de l'acte de Donations entre Epoux.*
- Copie du contrat de mariage.*
- Extrait de l'acte de décès du défunt.*
- Testament que le défunt aurait pu faire, ou nom de la personne chez qui se trouverait un testament.*
- Professions, adresses exactes et téléphones des héritiers et légataires ainsi que leur date et lieu de naissance, date et lieu de mariage plus préciser s'il y a un contrat de mariage et quel régime adopté.*
- Nom et adresse de l'employeur.*
- Adresse des banques.*
- Copie des contrats d'assurance vie du défunt et du conjoint.*
- Noms et adresses des caisses de retraite avec numéro de pension.*
- Numéro de sécurité sociale.*
- Copies des cartes grises de tous véhicules ayant appartenu au défunt et à son conjoint.*
- Parts de sociétés, fonds de commerce (statuts, acte d'achat).*

### **Renseignements sur les biens immobiliers :**

- Copies authentiques des actes d'acquisition d'immeubles (ventes, partages, attestations de propriété, échanges, procès- verbaux de remembrement, procès-verbaux d'adjudication).*
- Copie des baux (bail d'habitation, bail commercial, bail rural).*
- Copie de la facture des frais funéraires.*
- Tous renseignements sur les secours dont aurait pu bénéficier le défunt au titre de l'Aide Sociale, ou Fonds National de Solidarité.*

### **Provision sur frais de règlement de Sucession**

- Un chèque de 100,00 euros libellé à l'ordre de « SCP MALEVAL -LECOQ »*